



## EDITO



La préservation de la sécurité et de la santé des brédoises et des brédois constitue une priorité majeure de la Municipalité, mais elle est aussi l'affaire de toutes et tous. Dans cette

période difficile où notre santé est menacée par une épidémie sans équivalent depuis fort longtemps, notre seule issue de secours est aujourd'hui la vaccination de masse. Si des efforts considérables ont déjà été accomplis, nous sommes engagés dans une course contre la montre qu'il faut impérativement gagner.

C'est pourquoi, en lien avec le Président de la Communauté de Communes de Montesquieu, j'ai décidé de solliciter les autorités de l'Etat pour que notre territoire intercommunal, où vivent près de 45 000 habitants, puisse bénéficier d'un centre de vaccination propre. Grâce au soutien de Madame la Préfète et de l'ARS, ce pari est gagné et je me réjouis que ce centre puisse ouvrir enfin à La Brède, alors que la vaccination est maintenant ouverte à toutes les personnes de plus de 18 ans. Alors n'hésitez plus et prenez rendez-vous !

Dans le même esprit, j'ai souhaité, dès le début de ce nouveau mandat, engager une action forte et visible en matière de sécurité. Après le renforcement du service de police municipale (les deux nouveaux agents de surveillance de la voie publique deviendront prochainement policiers municipaux), nous avons fait le choix d'installer un système de vidéoprotection des principaux lieux publics de la commune. Il n'a d'autre but que de dissuader les délinquants potentiels et d'assister les gendarmes dans leurs enquêtes, afin de mieux vous protéger.

Bâtonnier Michel Dufranc  
Maire de La Brède



## VACCINATION

### La Brède, centre de vaccination intercommunal

À partir du 8 juin, la salle des fêtes devient centre de vaccination.

Après une première expérience réussie avec l'intervention du vacci'bus du département et face à une forte demande de la population, le Maire de La Brède a pris l'initiative de mobiliser la Préfecture, l'Agence Régionale de Santé et la Communauté de Communes de Montesquieu pour transformer la salle des fêtes en centre de vaccination intercommunal pérenne.

**La Préfecture et l'ARS ont donné leur accord fin mai pour son ouverture à La Brède, à compter du 8 juin**, permettant ainsi aux habitants du territoire de tout le canton d'être à distance raisonnable d'un centre de vaccination. Les équipes de la mairie, de la Communauté de Communes et des Communes du canton sont à pied d'œuvre pour accueillir le public et pour répondre à l'ensemble des exigences sanitaires et aux contraintes logistiques.

**Le centre ouvrira 5 jours sur 7 : du mardi au samedi matin pour tous les habitants de la communauté de communes, à partir de 18 ans.** Les prises de rendez-vous se font en priorité depuis le site internet [doctolib.fr](http://doctolib.fr) où vous pouvez directement réserver vos 2 consultations correspondant aux 2 injections du vaccin. Vous pouvez aussi prendre RDV par téléphone au 05 56 20 20 30 ou en vous rendant à l'ancienne mairie (5 Place Montesquieu) du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Par ailleurs, une 3<sup>e</sup> campagne « Vacci'bus » a été mise en place vendredi 4 juin pour les brédois de plus de 18 ans.



#### Horaires du centre de vaccination intercommunal Montesquieu

##### Mardi et Vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 18h

**Mercredi et jeudi** de 13h à 20h

**Samedi** de 9h à 12h30

[doctolib.fr/vaccination-covid-19/la-brede/centre-de-vaccination-intercommunal-montesquieu](http://doctolib.fr/vaccination-covid-19/la-brede/centre-de-vaccination-intercommunal-montesquieu)

## ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES 20 ET 27 JUIN 2021 AU GYMNASSE DU CENTRE BOURG



En raison du double scrutin et du contexte sanitaire, les élections régionales et départementales se tiendront au gymnase du centre bourg. Ce bâtiment, beaucoup plus spacieux, sera en effet plus adapté pour accueillir les électeurs dans les meilleures conditions de sécurité.

Les quatre bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

### Vote par procuration, désormais possible en ligne

Si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote le jour de l'élection, vous pouvez établir une procuration. L'électeur qui donne procuration et celui qui vote à sa place doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune. Un électeur ne peut pas détenir plus de 2 procurations. **Plus d'infos : [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)**

## ■ La Brède, première ville en France à lancer sa plateforme ludique « Bien dans ma commune »

Créé par la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, « Bien dans ma commune » est un jeu en ligne permettant de tester ses connaissances sur les gestes et comportements à adopter en cas d'urgence. Adaptée spécifiquement à la commune de La Brède, la plateforme s'adresse aux brédois, des plus petits aux plus grands, seul ou en famille, mais également aux personnels de la commune, aux responsables associatifs, aux établissements scolaires...

« *Panique au stade André Mabille* », « *Tranquille au bord du Saucats* », « *Jogging au Parc de l'Espérance* », ... les missions abordent de nombreux sujets de préventions du quotidien comme en temps de crise. De nouvelles missions seront progressivement ajoutées en fonction de la saisonnalité et en lien avec les risques particuliers du territoire.



Véronique Soubelet, première adjointe au maire de La Brède et Pharmacien-chef au SDIS de la Gironde, est à l'initiative de ce projet :

« *Savoir identifier des situations d'urgence et connaître les gestes de premiers secours permettent de sauver des vies chaque jour. Pourtant, moins de 30% de la population est formée aux gestes qui sauvent. Avec cette plateforme, nous allons sensibiliser de manière très concrète les enfants, les adolescents et leurs parents. Dans un monde de plus en plus connecté, je suis convaincue que les jeunes seront réceptifs à ce nouvel outil numérique !*

« *Pendant plusieurs mois, nous avons étudié et sélectionné avec l'équipe municipale les comportements et les situations qui nous semblaient potentiellement dangereuses sur la commune. Nous avons aussi intégré des thématiques en lien avec notre DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).* »

Les établissements scolaires pourront également se saisir de cet outil ludique dans le cadre de projets pédagogiques, mais aussi en support pour les moments de sensibilisation aux questions de santé et de sécurité.

### À vous de jouer !

Pour jouer, il suffit de se connecter au site :  
<https://biendansmacommune.fr/>

Des quiz et des mises en situation réalistes permettent de tester ses connaissances en matière de prévention ou de réflexes face à une situation. Pour aller plus loin, vous pouvez créer un profil vous donnant accès à de nombreux scénarios, vous pourrez alors lancer des défis à vos amis, vos voisins, vos collègues. Le « joueur » intègre ainsi une communauté de jeu.

## ■ Journées de prévention

Les journées de prévention ont eu lieu jeudi 27 et vendredi 28 mai à l'école élémentaire Jean Cazauvieilh et au Collège Montesquieu. Organisées depuis 5 ans par l'équipe municipale, le thème retenu cette année était la Prévention routière avec de nombreux ateliers proposés aux élèves grâce à la participation de la Police municipale de La Brède, la Maison de Prévention et de la Protection des Familles et l'Association AMSRA : piste éducative, évacuation bus, code de la route, conduite à risques ou encore addictions .... La Municipalité remercie vivement les partenaires de ces journées pour leur soutien technique et financier : la société AG2R, la MAIF et SODICARS.



## SÉCURITÉ

### VIDÉOPROTECTION : 17 caméras ont été mises en place sur la commune



Caméras à lecture de plaques minéralogiques, caméras à 180 degrés ou à 360 degrés, plusieurs types de caméras fonctionnant 24h/24h ont été placées dans divers lieux publics. Le système est évolutif en cas de besoin sur d'autres sites qui nécessiteraient une particulière vigilance.

Ce nouvel équipement a pour objectif d'enrayer le fléau des cambriolages en dissuadant les cambrioleurs et en aidant à l'élucidation des faits, de contribuer à l'identification des auteurs de dégradations, incivilités et vandalisme qu'il nous arrive de subir, en particulier sur le Parc de l'Espérance régulièrement détérioré, de protéger les bâtiments publics et les établissements scolaires contre toute intrusion par des individus malintentionnés.

#### QUELLES RÈGLES ?

- L'installation du dispositif de vidéoprotection sur la voie publique a été autorisée par arrêtés préfectoraux ;
- Le public est informé de l'existence de ce dispositif par l'installation aux entrées de la ville de panneaux d'information ;

- Les images sont conservées pendant une durée de 21 jours et sont ensuite automatiquement détruites.
- Les enregistrements des caméras sont uniquement visionnables par la police municipale et 3 élus dont le Maire ou sur réquisition de la gendarmerie.
- Les caméras de vidéoprotection ne filment que l'espace public. Par obligation légale, les parties privatives sont systématiquement floutées, préservant ainsi pleinement la vie privée des habitants.

#### DROIT D'ACCÈS AUX IMAGES

Toute personne a droit d'accès aux images la concernant.

## Centre bourg

Des travaux de réfection des trottoirs et des bordures sont en cours dans le centre bourg, rue Latapie, Place Montesquieu, Place du Champs de Foire, rue Montesquieu et rue des TEMPLIERS afin d'améliorer la sécurité des piétons.

## Stades

La réfection des clôtures du stade André Mabilbe et du stade du Bourg est achevée, elle permettra de sécuriser les sites sportifs.

## Équipement

Les services techniques sont désormais équipés d'une nouvelle épareuse qui leur permettra d'entretenir les bas côtés de la voirie communale. Elle vient compléter l'achat du tracteur réalisé l'an dernier.



L'équipe des services techniques, presque au complet (2 absents)

# JEUNESSE

## Droits de l'enfant : les DVD sont arrivés

Dans le cadre d'un projet sur le thème des Droits de l'Enfant, le service Enfance Jeunesse a réalisé un DVD retraçant les différentes actions menées l'hiver dernier dans les établissements scolaires de la commune : chants, danses, photos et dessins, ... une belle occasion de découvrir le travail réalisé par les enfants.

Les bénéfices de la vente de ce DVD seront reversés à l'association « La voix de l'enfant » qui soutient des programmes d'accompagnement à la scolarité en France et à l'international et favorise l'accès aux soins aux plus démunis.

La vente du DVD (10 €) se fait par le biais des associations de parents d'élèves : l'APE pour les écoles publiques maternelle et primaire et l'APEL pour l'école de Rambaud.

Plus d'infos sur [labrede-montesquieu.fr](http://labrede-montesquieu.fr)



## Mercredi, jour de marché

Fruits et légumes, viandes, charcuteries, fromages.. le marché de La Brède compte une dizaine de commerçants non sédentaires. Il a lieu tous les mercredis matin au cœur du centre bourg, Place de l'Église.

Afin de compléter l'offre et élargir le choix de produits alimentaires et non alimentaires, la municipalité a lancé un appel à candidatures avec une priorité aux stands de poissonnerie, plats cuisinés, et vente de plants/fleurs. Toutes les propositions sont étudiées.

Pour postuler, il suffit de remplir le formulaire en ligne sur [labrede-montesquieu.fr](http://labrede-montesquieu.fr)



## Ma Ville Mon Shopping : une plateforme d'e-commerce

Sous l'impulsion de Bernard FATH, Président de la CCM, et de Michel DUFRANC, Vice-Président chargé du développement économique, la plateforme d'e-commerce Ma Ville Mon Shopping déployée depuis janvier en partenariat avec la CCI Gironde et la CMA Nouvelle-Aquitaine continue de se développer.

Le territoire bénéficie d'une page dédiée :

[mavillemonshopping.fr/fr/cc-de-montesquieu/boutiques](http://mavillemonshopping.fr/fr/cc-de-montesquieu/boutiques) qui regroupe 58 commerces du territoire et plus de 612 produits.

Depuis janvier, la CCM propose aux commerçants de faire connaître cet outil qui leur procure des avantages considérables : création d'une boutique en ligne en 5 minutes, outil clé en main (e-réservation, click and collect, livraison à domicile) pas de frais d'abonnement, ni d'engagement, développement d'un chiffre d'affaires additionnel, visibilité de leur boutique auprès de nouveaux clients, un pas vers la digitalisation et le développement de nouveaux canaux de commercialisation.

La CCM demeure à disposition de tous les professionnels qui souhaitent profiter de cette solution, gratuite jusqu'en septembre 2021, et grâce au partenariat avec les consulaires, ils bénéficient d'un accompagnement pour se lancer sur cette plateforme numérique.



# EN BREF

## COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

**Mardi 15 juin**

Inscriptions au plus tard à 16h la veille du 1<sup>er</sup> jour de la collecte par téléphone (appel gratuit) : 0 805 020 002 ou par mail [dechets-verts.montesquieu@groupenicolin.com](mailto:dechets-verts.montesquieu@groupenicolin.com)

## COMMUNIQUÉ DE ROPE TRIP CLOTHING

Rope Trip Clothing est une nouvelle marque indépendante créée par une jeune Brédoise et pensée pour les amoureux de voyages, d'aventures et d'explorations !

Développée dans une démarche écoresponsable, j'imprime moi-même sur du coton bien épais de bonne qualité. Je propose des collections éphémères sur le thème du voyage en dessinant les plus beaux paysages de notre planète.

À découvrir sur : [ropetrip-clothing.com](http://ropetrip-clothing.com)

## LES AMIS DES VINS DE LA BRÈDE

Le contexte sanitaire actuel et ses perspectives d'évolution rendent incompatible la tenue de notre Fête des Vins telle que nous la connaissons, l'aimons et ne permet pas le respect des règles de distanciation physique et des gestes barrières.

Pour préserver la joyeuse convivialité de notre fête, nous avons préféré prendre cette décision difficile pour la 2<sup>e</sup> année consécutive.



Nous serons heureux de vous accueillir chez nous et vous invitons à suivre le fil d'actualité sur notre compte facebook Les Amis des Vins de La Brède.



## Bonne retraite Yvette

Après une trentaine années au service des brédois, Yvette MASSÉ a pris une retraite bien méritée. Recrutée en 1992, Yvette a occupé successivement les fonctions d'agent d'entretien de la Mairie, des équipements sportifs et surtout aux écoles où elle était très appréciée par les enfants et par ses collègues. À l'occasion de son départ, le 21 avril dernier, le maire a souligné son professionnalisme et sa rigueur.

## Coupons l'eau aux moustiques !

Les beaux jours sont de retour et avec eux, les moustiques tigres ! Petits, vifs et voraces, ils peuvent vite gâcher nos journées et soirées d'été !! Au-delà de la nuisance, le moustique tigre peut aussi (dans un cas spécifique), être vecteur de maladies comme le chikungunya ou la dengue.

Le saviez-vous ? Le moustique tigre se déplace peu : il vit dans un rayon de 150 mètres : le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier ! Chacun doit agir en supprimant toutes les eaux dites « stagnantes » où ces moustiques pondent et prolifèrent. Alors ne tardez plus, coupez l'eau aux moustiques et passez le message à vos voisins ! Sa prolifération est l'affaire de tous !

Téléchargez et partagez la checklist « anti moustique tigre » [www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr)



## Règles de bon voisinage Nuisances sonores



Le bruit porte atteinte à la santé de chacun et est également un élément perturbateur de la tranquillité publique. Petit rappel des horaires à respecter en cas de travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

## Brûlage des déchets verts

Pour rappel, l'incinération des déchets verts par les particuliers est interdite sur le territoire de la commune de La Brède qui dispose d'une déchetterie adaptée.

## TRIBUNES LIBRES

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

### La Brède Ensemble

Ce début de mandat a été marqué - nous le vivons tous depuis de longs mois - par la nécessité de s'adapter et d'anticiper en permanence. L'équipe municipale a mis l'accent sur le bien-être des brédois et particulièrement dans les domaines de la santé, de la prévention et de la sécurité. La santé tout d'abord, avec la mise en œuvre de manière pointilleuse de toutes les mesures gouvernementales bien sûr, mais aussi en allant au-delà en proposant des campagnes de vaccination via l'opération Vaccibus, en partenariat avec le département, qui a été un franc succès sur avril et mai. Fort de ces expériences réussies, nous avons validé avec les autorités un centre de vaccination permanent dès juin !

D'autre part, nous mettons l'accent sur la prévention avec les journées prévention aux écoles et le lancement de la plateforme [biendansmacommune.fr](http://biendansmacommune.fr). Nous sommes d'ailleurs fiers d'être la première commune française à la mettre en place.

Enfin, nous avons lancé la dynamique de la vidéoprotection et du contrôle de vitesse à la fin du mois de mai.

Ces dispositifs majeurs sont des choix forts de la municipalité pour le bien-être et la sécurité de tous pour que La Brède préserve son environnement et notre qualité de vie.

### La Brède aux citoyens

Les 20 et 27 juin auront lieu les élections départementales et régionales. Elles sont couplées mais leurs compétences sont différentes.

Les actions du département concernent la solidarité, les collèges, l'environnement, les routes départementales, la culture, le sport, La région a en charge le développement économique, les transports, la formation professionnelle, les lycées, l'aménagement du territoire

Leur description rapide montre bien que ces 2 instances sont indispensables dans la vie quotidienne. Allez voter et faites voter, chacun pouvant porter 2 procurations.

## Bulletin d'informations de la Commune de La Brède